

---

**ANNEXE AU  
RAPPORT FINANCIER 2018**  
COMPTES RÉGLEMENTAIRES

#### ■ Structure du rapport

Le rapport 2018 de la Poste comprend les documents suivants:

- Rapport de gestion de la Poste
- Rapport financier de la Poste (soit le présent document composé des parties suivantes: rapport annuel, gouvernance d'entreprise et comptes annuels du groupe, de La Poste Suisse SA et de PostFinance SA)
- Rapport de gestion de PostFinance SA
- Rapport de durabilité (rapport conforme aux directives de la Global Reporting Initiative)
- Chiffres clés du rapport de gestion

Tous les documents du rapport peuvent être consultés en ligne et téléchargés à l'adresse [www.poste.ch/rapportdegestion](http://www.poste.ch/rapportdegestion). Le rapport de gestion et le rapport financier sont également disponibles sous forme imprimée.

#### ■ Langues

Le rapport de gestion et le rapport financier de la Poste sont publiés en allemand, en anglais, en français et en italien. Seule la version allemande fait foi.

---

## Comptes réglementaires

Selon l'article 19, alinéa 2, de la loi du 17 décembre 2010 sur la poste (LPO), la Poste est tenue de présenter sa comptabilité de telle façon que les coûts et le produit de chaque prestation puissent être attestés. L'ordonnance du 29 août 2012 sur la poste (OPO) concrétise ces prescriptions et réglemente le calcul des coûts nets découlant de l'obligation de fournir le service universel.

Les coûts nets sont déterminés en comparant le résultat hypothétique que réaliserait la Poste en l'absence de l'obligation de fournir le service universel et le résultat effectivement réalisé. Ils correspondent à la différence entre les coûts qui seraient évités et les recettes qui ne seraient pas générées si le service universel n'était pas fourni. En 2018, ces coûts nets se sont élevés à 271 millions de francs.

La Poste peut compenser les coûts nets de l'exercice précédent entre les différentes unités d'entreprise et les sociétés du groupe (compensation des coûts nets). En 2018, la compensation des coûts nets entre les unités d'entreprise (segments) a atteint 116 millions de francs. Avec la compensation des coûts nets, la Poste répartit la charge du service universel entre les services et les segments qui sont le mieux à même de la supporter. La compensation des coûts nets n'a certes pas d'incidence sur le résultat financier du groupe, mais se répercute par contre sur les résultats des segments PostFinance, PostLogistics et PostMail.

L'entreprise de révision KPMG SA contrôle chaque année à l'intention de la PostCom le calcul des coûts nets, la compensation desdits coûts, la présentation des comptes ainsi que le respect de l'interdiction des subventions croisées.

La Poste a présenté le calcul des coûts nets 2018 à la PostCom conformément aux dispositions de l'article 58 OPO. La PostCom a approuvé ce calcul en date du 9 mai 2019.

Rapport annuel 2018 de la PostCom:

[www.postcom.admin.ch/fr/documentation/rapports-annuels](http://www.postcom.admin.ch/fr/documentation/rapports-annuels)

La Poste Suisse SA  
Wankdorfallee 4  
Case postale  
3030 Berne  
Suisse

Téléphone +41 58 338 11 11  
[www.poste.ch](http://www.poste.ch)

**LA POSTE** 